Monsieur le Maire Honoraire de Nieurlet, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs les membres du CCAS, Mesdames et Messieurs les représentants d'associations, Mesdames et Messieurs les employés communaux, Mesdames et Messieurs.

C'est un plaisir renouvelé de vous retrouver pour cette cérémonie des vœux, à la fois simple et conviviale, somme toute, à l'image de notre commune.

Chaque année est marquée par des perspectives et des événements heureux ou malheureux, des douleurs et des bonheurs, ressentis personnellement ou collectivement.

Cette cérémonie est l'occasion de nous souhaiter l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaire pour transformer nos vœux en réalités.

C'est ensemble, sans nier nos différences, mais au-delà des divergences que l'on avancera, enfin je n'ai d'autre vœu que ce rassemblement nécessaire pour aller toujours plus loin, prendre les bonnes décisions pour continuer et pour mieux vivre ensemble à Nieurlet.

La vie municipale n'est pas un long fleuve tranquille.

Nous avons reçu la démission d'un conseiller le jour de l'élection du maire, celle de trois conseillers courant 2015, deux pour désaccord avec le maire et le premier adjoint, ainsi que la démission de l'élu de l'opposition. En juin 2018, pour raison personnelle celle d'un cinquième conseiller. Cela nous a menés, en septembre 2018, le 9 précisément à organiser des élections municipales partielles. Vous avez élu et cela dès le premier tour et avec une majorité significative les cinq candidats que nous vous avons présentés. Je tiens à vous remercier. Sincèrement merci à tous les Nieurlétois d'avoir renouveler votre confiance, cependant nous sommes conscients de vos préoccupations. Cela nous permet de poursuivre sereinement nos engagements, et de constater que malgré le temps qui passe nous avons mené à terme bons nombres de projets, mais j'y reviendrai.

Permettez-moi tout d'abord de vous adresser à chacune et à chacun mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.

Une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive, et surtout une bonne santé à tous.

Des vœux de santé et de bonheur, mais je n'oublie pas celles et ceux qui ont rencontré et parfois rencontrent encore quelques difficultés, qu'elles soient d'ordre médical, professionnel ou familial, personnes isolées ou démunies, les plus fragiles d'entre nous, nous leur devons d'être solidaire.

Quelle qu'en soit la raison, la commune ne les laissera pas en dehors.

Ce n'est pas l'idée que nous nous faisons de la vie municipale et plus largement de la nécessaire solidarité que nous devons aux plus fragiles d'entre nous.

Je remercie l'ensemble des élus, adjoints et conseillers pour leur engagement, le personnel communal, les associations, les bénévoles pour leur investissement au service de l'intérêt général et du mieux vivre ensemble.

Cette année 2019, que je vous souhaite positive à toutes et tous dans un rassemblement solidaire au-delà de nos différences, pour une commune plus belle et plus humaine.

Je profite de l'occasion qui m'est donné ce jour pour remercier notre 1^{er} adjoint, Régis, pour son investissement personnel au service de tous et le travail remarquable réalisé au sein du CCAS, la commission des affaires sociales. Merci à toi Régis.

Merci aux commissions communales pour leur investissement:

- Fêtes, animations et Affaires Scolaires présidée par Danièle,
- Information et Culture présidée par Martine,
- Travaux, Voirie, Bâtiments, Cadre de Vie et Assainissement présidée par David,

ASSOCIATIONS.

L'implication des associations dans la vie communale est primordiale. Je connais bien le monde associatif et ses bénévoles, j'en fais partie depuis plus de 50 ans, et dans différentes associations. Cependant une association ne doit pas se créer pour défendre des ambitions ni des intérêts personnels, d'égocentrisme pour certains, financiers pour d'autres, une association se doit d'être apolitique. La mobilité des associations, avec leurs rencontres sportives, leurs déplacements, leurs échanges, constitue une expérience enrichissante et participe à l'émancipation intellectuelle, au développement culturel et à la construction de chacun d'entre nous. Elle permet également à notre commune de rayonner sur notre territoire mais aussi au-delà des frontières. L'association ''Groupe Pascal'' de Gravelines en partenariat avec la CAF, le SIVOM et la CCHF intervient sur notre territoire. Une journée est prévue le 31 mars, dans cette salle, mais nous reviendrons vers vous prochainement.

LES 10 ANS DE LA RESERVE NATURELLE DU ROMELAËRE.

Le Romelaëre a fêté les 10 ans du classement de la Réserve Naturelle Nationale, Eden 62, gestionnaire du site, a organisé différents événements durant cette année 2018. La RNN est 1/3 sur la commune de Nieurlet et 2/3 sur St Omer. Le dimanche 22 avril, lancement de la journée anniversaire par le sous-préfet, la présidente d'Eden 62 et les élus locaux. Toute la journée, cet

événement a attiré plus de 1000 participants. Pour clore cette année particulière, Eden 62 à inviter les habitants de Nieurlet et de Clairmarais à une visite privée de la réserve. Le 16 septembre, à l'occasion des journées du patrimoine, 52 personnes réparties en 3 groupes, accompagnés par les gardes d'Eden 62 ont découvert les faces cachées de la réserve.

LA JUSSIE.

Une grande station de Jussie a été découverte récemment dans les rivières et étangs de Nieurlet, Clairmarais et St Omer. Cette véritable peste végétale se multiplie à une vitesse exponentielle, constituant une grave menace pour la biodiversité et la circulation dans le marais. Une grande opération d'arrachage a été organisée, et la circulation sur le Zieux interdite.

MARAIS PROPRE.

La commune de Nieurlet est inscrite dans l'opération 'Villages et Marais propres', organisée conjointement par le 'Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale' La Région des Hauts de France, la CAPSO et leurs partenaires, cela depuis de nombreuses années.

L'engagement de ces personnes contribue à la préservation de notre patrimoine et j'espère sensibilise les habitants du territoire. Je tiens à remercier sincèrement les nieurlétois qui y ont participé l'an passé. J'espère vous avoir à nos côtés, cette année le dimanche 17 mars, pour la prochaine édition. Le rendez-vous est d'ores et déjà fixé à 9 heures à la mairie pour distribution des gants et sacs. Le pot de l'amitié vous sera offert au retour.

TRAVAUX:

Le personnel communal assure l'entretien de nos bâtiments municipaux, de nos espaces verts, de notre voirie communale et cela avec le souci permanent de répondre aux exigences quotidiennes, pour que notre village continue d'être accueillant, pour les nombreux randonneurs et touristes mais aussi et surtout pour tous les nieurlétois. Dans notre commune, du fait d'une gestion rigoureuse, et nous savons qu'au regard de certains nous n'avançons pas assez vite, mais nous assumons nos choix et nous avons maintenu le cap.

Il serait trop long ici de faire le bilan des actions que nous avons menées à terme. Permettez-moi néanmoins de citer les principaux travaux financés par la commune :

- Réfection de la toiture, des gouttières d'une partie de la salle du restaurant scolaire
- Entretien et nettoyage d'une partie des murs, de la totalité des gouttières et remise d'ardoises sur la toiture de l'église.
- Installation d'un visiophone à l'entrée de l'école Louis et Fernande Leroy
- Achat d'un adoucisseur d'eau pour la cantine et d'une machine à laver pour la garderie
- Elagage des arbres situés dans la cour de l'école et à proximité de la place
- Fauchage des bas-côtés des chemins ruraux

Les compétences assainissement et eau potable sont transférées à NOREADE. Elle a aussi l'obligation de mettre l'eau à la disposition du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord. En 2018 Noréade a réalisé, pour la commune de Nieurlet:

- la pose de deux citernes de 120 mètres cube d'eau, route de Bergues et rue du Chauffour.
- la création de trois accès à la rivière pour le camion pompe.
- la pose de canalisation pour le raccordement à la station d'épuration de Saint Momelin, route de Bergues et impasse de la Poterie.
- le remplacement de la canalisation d'alimentation en eau potable du carrefour chemin des Culottes de la route de Booneghem jusqu'au chemin des Abbesses. La (CCHF) Communauté de Communes des Hauts de Flandre a effectué et financé les travaux suivants :
- La réfection de la rue des champs et la pose du gravillonnage au printemps, l'opérateur EIFFAGE met en évidence un risque de non qualité dans une saison inadaptée.
- Entretien des voies communales
- Entretien d'un chemin rural
- Curage de fossé route de Booneghem et chemin des Abbesses
- Fauchages des bas-côtés des voies communales classées
- Entretien des haies bocagères détenues par les agriculteurs acceptants les dispositions réglementaires du Conseil Départemental mais aussi le financement partiel du broyage par le Département

Pour l'année à venir, le chemin est tracé : faire preuve d'une ambition réaliste. Etre réaliste, car je le rappelle, nos dotations n'augmentent pas.

NOREADE, débutera fin janvier la pose de la canalisation de refoulement de la station d'épuration de St Momelin, jusqu'au droit de la future STEP de Nieurlet. La station d'épuration sera implantée dans la pâture dite 'FAGOO' route de Saint Momelin. La canalisation reprendra également la pose des regards individuels d'une dizaine de maisons, route de Saint Momelin, leur permettant de se raccorder à l'assainissement collectif dès 2019.

Ensuite rénovation de la route de Saint Momelin, par la pose d'un enrobé.

Ces travaux prévus, pour 4 mois, interdiront la circulation route de Saint Momelin et route de Nieurlet.

Une réunion publique d'information, pour les riverains est prévue le jeudi 17 janvier à 18h30, à la salle polyvalente. Après la rénovation de la route de St Momelin celle de la Place, ainsi que la Place.

Nous continuerons aussi à développer l'éclairage public et le remplacement des consoles luminaires vétustes, par la pose de luminaires avec ampoules LED. Au printemps le terrain de foot sera nivelé.

INFORMATION:

Le bulletin « d'information » municipal annuel sera distribué la deuxième quinzaine de janvier. Il relatera comme les années passées les principaux événements de la vie communale et associative et reprendra les principaux renseignements utiles et pratiques.

En parallèle la commission continue la mise à jour régulière du site internet. Ce site est une vitrine sur Nieurlet, consultable par tous, pas seulement les Nieurlétois. Il a l'avantage de relayer aussi bien les informations immédiates que pratiques, tout en étant un outil de promotion pour la commune, ses associations et ses entreprises. Chacun de chez soi, peut le consulter ou télécharger des documents à sa convenance:

- compte rendu de conseil municipal,
- les horaires d'ouverture de la Mairie, de la Médiathèque,
- les tarifs des différents services, les menus de la cantine,
- consulter l'agenda des diverses manifestations,
- accéder rapidement aux portails des diverses administrations.

Bien entendu, le secrétariat de la mairie est ouvert, aux heures habituelles, pour vous accueillir et vous informer.

LA CARRIERE.

A la mi-novembre, la route de Booneghem a été particulièrement sale. J'ai demandé l'intervention de la gendarmerie et le respect de l'article R 116-2 du code de la voirie routière. Cet article s'applique également aux agriculteurs.

J'ai appelé l'attention du Sous-Préfet, et interrogé les services de la DREAL sur mes inquiétudes concernant le non-respect de l'arrêté préfectoral de 2003 relatif à l'exploitation de la carrière. J'ai également demandé au Sous-Préfet une application stricte et sans complaisance de cet arrêté préfectoral. Soyez certains nous continuons à être vigilant sur le devenir du site. Le conseil municipal travaille, ne vous alarmez pas inutilement, ne vous emportez pas, continuez simplement de nous informer.

Souhaitons nous, malgré les difficultés, un avenir meilleur grâce à notre travail et à notre engagement collectif citoyen. A toutes et à tous, mes chers concitoyens, je vous souhaite au nom du conseil Municipal, des membres du CCAS et des services communaux une bonne année 2019. Je souhaite que cette année 2019 soit le reflet d'un environnement empreint de justice et de liberté. Des vœux que vous allez bientôt pouvoir échanger, autour du vin d'honneur qui vous est offert par la municipalité, mais avant je passe la parole à Régis.

Dominique MARQUIS